

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE ALKO EVENT » en abrégé « GAL EVENT »

Siège Abidjan Cocody Angré château, Lot D69, Ilot

34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ALKO EVENT » en

abrégé « GAL EVENT »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Événementiel ;
- Immobilier ;
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré château, Lot D69, Ilot 34

Dirigeant(s) M GBOKO KORE ALPHONSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13671 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79999/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

